

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 décembre 2025

PROJET DE LOI RELATIF À LA LUTTE CONTRE LES FRAUDES SOCIALES ET FISCALES
- (N° 2115)

Adopté

N° AS500

AMENDEMENT

présenté par
M. Hetzel, rapporteur

ARTICLE 10 TER

À l'alinéa 18, substituer aux mots :

« au jugement des »

le mot :

« aux ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.